

LE DISPOSITIF YONDR



Qu'est-ce que le dispositif Yondr ?

Pour la première fois en France, vivez une expérience unique sans mobile !

À l'entrée de la salle, une pochette vous sera remise pour y glisser vos téléphones, celle-ci se bloquera automatiquement à l'entrée de la salle. Vous resterez en possession de votre appareil lors du spectacle et, au besoin, vous pourrez accéder aux postes de déverrouillage installés dans le théâtre. À la fin du spectacle, toutes les pochettes seront déverrouillées et vous pourrez de nouveau utiliser votre téléphone.

Toute personne utilisant un téléphone portable en salle sera invitée à quitter la salle.

J'ai besoin de passer un coup de téléphone en urgence pendant le spectacle, comment-puis je procéder ?

Des bornes de déverrouillage seront disponibles à la sortie de la salle, vous pourrez déverrouiller la pochette et passer votre coup de téléphone. Pour votre retour en salle, la pochette sera de nouveau verrouillée avec votre téléphone dedans.

Que faire si je reçois un coup de téléphone pendant le spectacle ?

Nous vous conseillons de mettre votre téléphone en vibreur silencieux avant de le placer dans la pochette. Vous pourrez ainsi le sentir en cas d'appel et sortir pour rappeler si besoin.

En cas d'urgence dans le théâtre, comment procéder ?

Tous les membres de l'organisation sont formés pour mettre en œuvre et exécuter les procédures de sécurité en cas d'urgence. Les spectateurs devront suivre les instructions. Si les bornes de déverrouillage ne sont plus accessibles, le personnel disposera de dispositifs de déverrouillage à l'extérieur du bâtiment.

Je ne souhaite pas vivre le spectacle sans mon téléphone, pourrais-je quand même entrer en salle ?

L'expérience Yondr fait partie intégrante du spectacle. Vous ne pourrez pas accéder en salle si vous refusez de participer à ce dispositif (aucun remboursement ne sera effectué).

La pochette affectera-t-elle mon téléphone ?

Non les pochettes Yondr sont prévues pour garder votre téléphone intact.

En cas de souci avec la pochette ou les bornes de déverrouillage, que dois-je faire ?

Du personnel sera dédié exclusivement à ce dispositif et vous accompagnera pour sa mise en place. N'hésitez pas à le solliciter en cas de besoin.

Pour toute question sur ce dispositif, merci d'écrire à : service-clients@myticket.fr